

Vivre à Buschwiller



Juillet 2024



Sommaire 2

3 Mot du Maire

Budget et Finances 4 - 6

7- 10 Bâtiment / Voirie / Urbanisme

CCAS / Vie Associative 11- 15

16 Scolaire / Jeunesse

Infos 13 - 19

20 Concours photo



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi de 16:00 à 18:45

Mardi de 16:00 à 18:00

Mercredi de 10:00 à 12:00

Jeudi de 14:00 à 16:00

Vendredi fermé



03 89 67 12 60



www.buschwiller.fr



www.facebook.com./buschwiller.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Buschwilleroises et Buschwillerois,

2024, c'est l'année des **Jeux Olympiques** en France; il y a deux ans, Buschwiller a eu l'honneur d'être nommée **Terre de Jeux 2024**. Nos jeux dans la cour d'école et au périscolaire ont été peints aux couleurs des JO; n'hésitez pas à faire ces jeux avec vos enfants en leur expliquant les bienfaits du sport.



Ce bulletin « Vivre à Buschwiller » me permet, avec l'équipe municipale, de vous **présenter les finances** de la commune, ainsi que nos projets pour le bien-être de tous et l'amélioration de notre cadre de vie, projets que vous découvrirez dans les pages suivantes. Le budget 2024 et le compte administratif 2023 ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Nous avons décidé de ne toujours **pas augmenter les taxes locales** pour les habitants de Buschwiller.

Les investissements de 2024

Ce sont la mise en place de caméras de vidéo-protection dans le village, des travaux de réhabilitation de la Maison communale, un aménagement sécuritaire rue de Hégenheim, et selon l'avancement des projets, la restauration du Maître-Autel de l'église, l'aménagement de l'ancien local du dépôt des pompiers, la création d'une annexe à l'école ...

Nouvelles dynamiques

Cette année est marquée par des changements au sein de notre conseil municipal; Sabine Boudot, qui était conseillère déléguée a accepté de prendre le poste d'adjointe « qualité de vie et communication ». Elle est assistée par Christine Guth, venue compléter notre conseil municipal en tant que conseillère déléguée à la communication.

Nouvelle vie pour l'ancien dépôt des pompiers

La commune de Buschwiller a répondu à l'appel à projets de Saint Louis Agglomération « soutien à l'émergence d'un nouveau projet de commerce pour le développement de produits locaux ». Ecooparc, missionnée par SLA, est une fabrique à projets, un facilitateur, qui nous a accompagnés lors de nos diverses réunions publiques et ateliers, pour nous permettre de définir une vision collective et identifier les besoins des habitants. Grâce à la coopération et à la participation de la population, un collectif de personnes a émergé et s'est engagé dans la création de l'association « Cœur de Busch » que vous allez découvrir dans nos pages. Si une première partie de vente de produits locaux pourra se faire dans l'ancien dépôt des pompiers à partir de septembre, les deux autres volets, services et convivialité, se tiendront dans d'autres locaux, par exemple la salle polyvalente ou la Maison communale, en attendant que la commune puisse, avec le maître d'œuvre, définir et réaliser les travaux nécessaires dans le local. Nous souhaitons bon vent à la nouvelle association **Cœur de Busch**.

Dons

Le magnifique **Maître-Autel** de style baroque de notre église a besoin de vous ! Suite à l'étude annoncée dans notre bulletin de janvier, l'estimation de la rénovation est d'environ 119 000 € pour que notre autel soit réparé et rénové aux couleurs d'origine. Nous avons signé une convention avec la **Fondation du Patrimoine**, aussi n'hésitez pas à être donateur et ambassadeur, votre don sera déduit de vos impôts.

Jumelage

Cet été une délégation de Buschwillerois ira dans les Landes, pour fêter le 40^e anniversaire du jumelage avec nos amis Samadetois, mais également le 85^e de l'évacuation dans les Landes. Nous fêterons notre amitié, mais aurons aussi à cœur de rappeler l'Histoire, pour ne pas oublier et faire en sorte que cela ne se reproduise jamais plus.

Bonne lecture du bulletin « Vivre à Buschwiller » et bonnes vacances à vous et à votre famille.

Schèna Feria an alli

Votre Maire
Christèle Willer



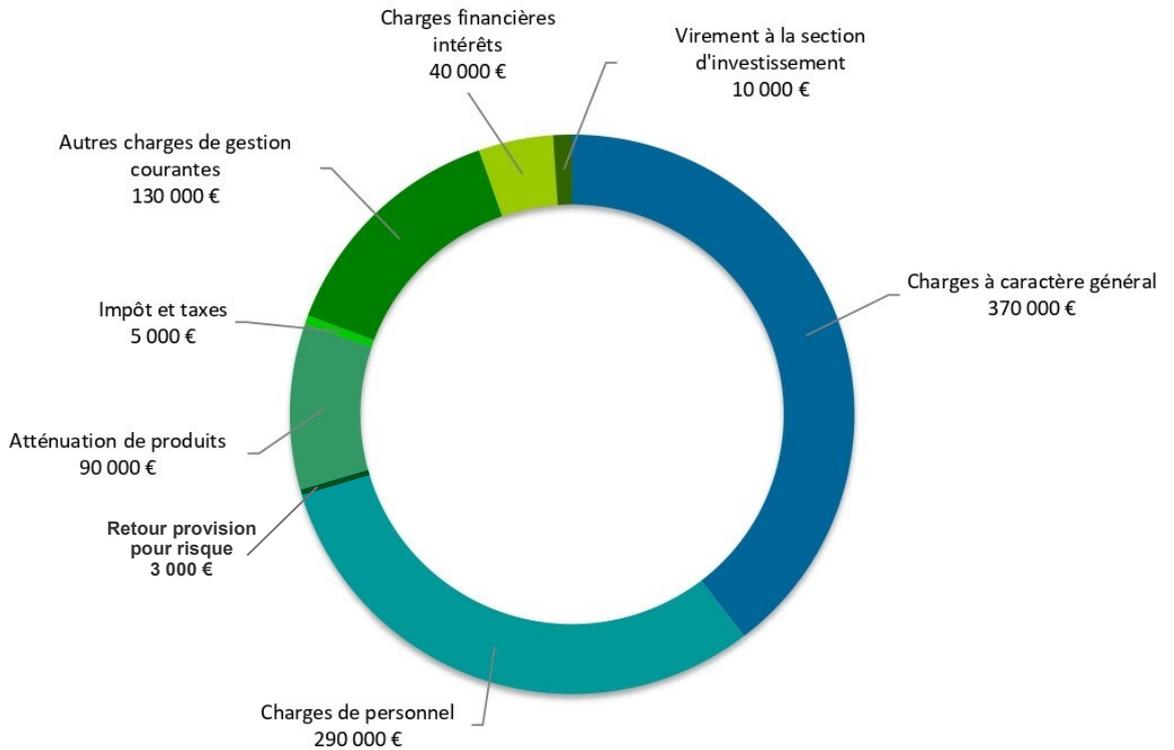


Le 8 mars 2024, le conseil municipal a été invité à une réunion d'orientation budgétaire.

Le budget 2024 a été vu en détail et approuvé lors de la séance du 12 avril 2024.

Budget / Finances 2024

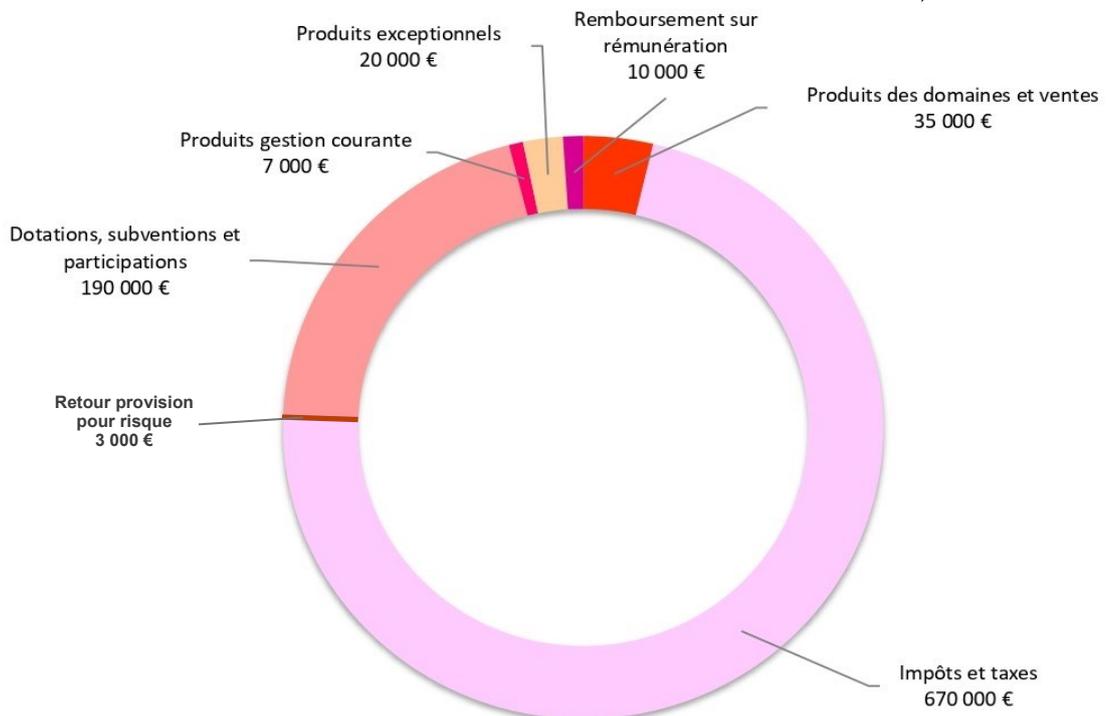
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 ⇒ 935 000 €



C.C.A.S.

Le budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'un montant annuel de 18 000 € est complété par la commune. Pour 2024 la somme de 12 000 € lui sera versée.

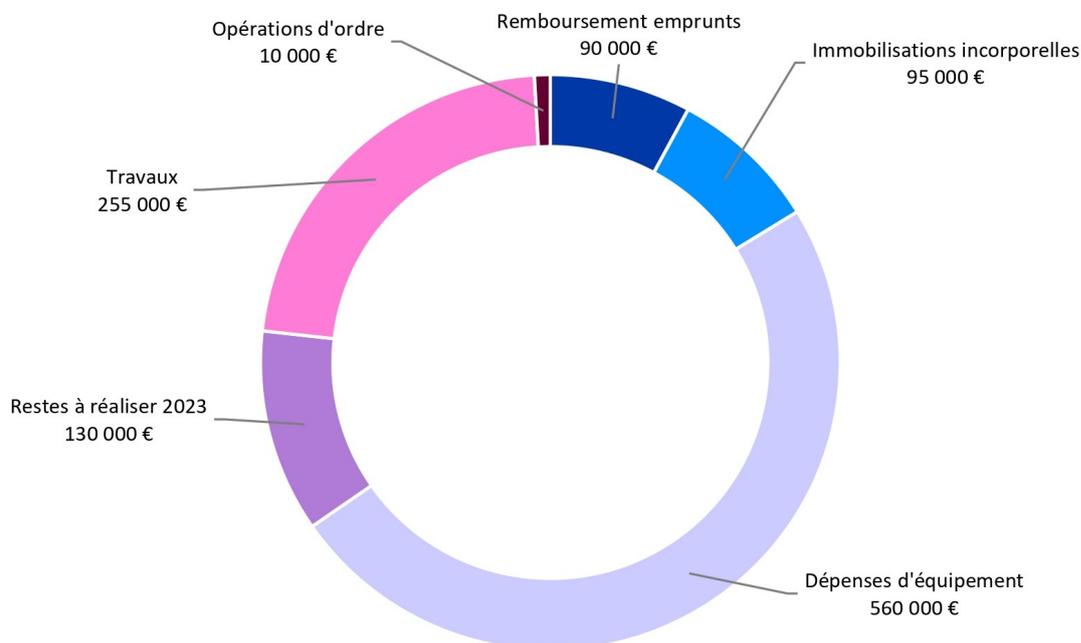
RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 ⇒ 935 000 €





Travaux prévus en 2024 : fin des travaux de la mise en place des caméras de vidéo-protection dans le village, des travaux de réhabilitation de la Maison communale, la restauration du Maitre-Autel de l'église, l'aménagement de l'ancien local du dépôt des pompiers, la création d'une annexe à l'école, des correcteurs acoustiques au périscolaire et à la PSAS, la mise en place d'un grillage et muret rue des Ecureuils, un aménagement sécuritaire rue de Hégenheim.

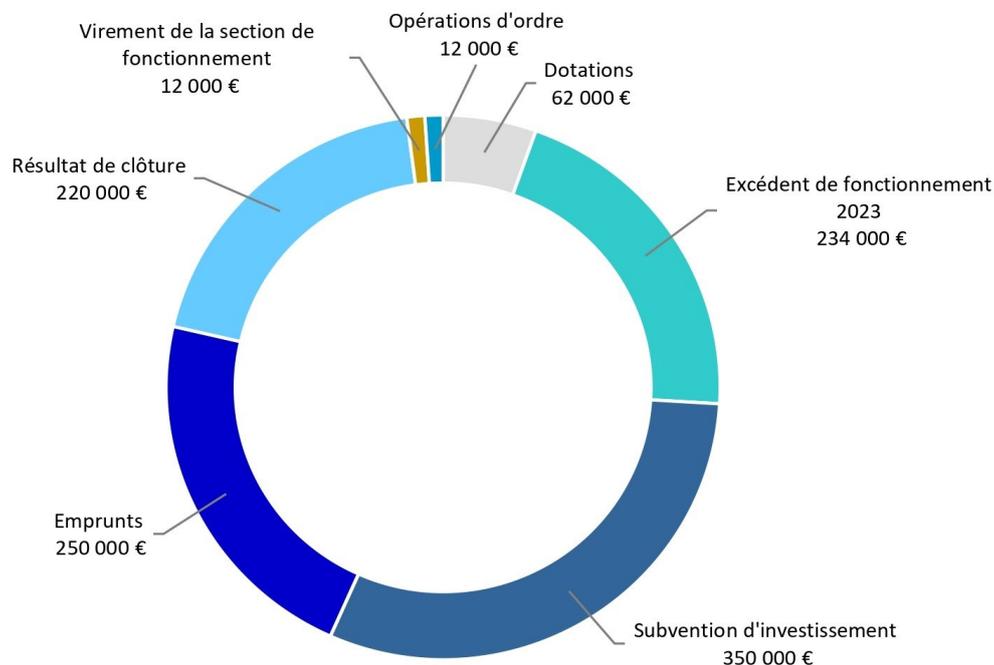
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2024 ⇨ 1 140 000 €



La commune devrait obtenir diverses **subventions** pour un montant total 348 500€ pour les différents travaux effectués ou à venir.

119 000 € de l'Etat DSIL pour la voie verte rue de Hésingue	23 000 € de la Région Grand Est pour l'installation de la vidéo-protection ainsi que 24 250 € de l'Etat DETR
3 064 € de l'Etat pour l'ADAP (mobilité réduite) pour les travaux à la Maison communale	5 000 € de Saint Louis Agglomération pour la mise aux normes électriques de la Maison communale
11 200 € de la Région Grand Est par site pour l'étude des panneaux photovoltaïques	

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2024 ⇨ 1 140 000 €





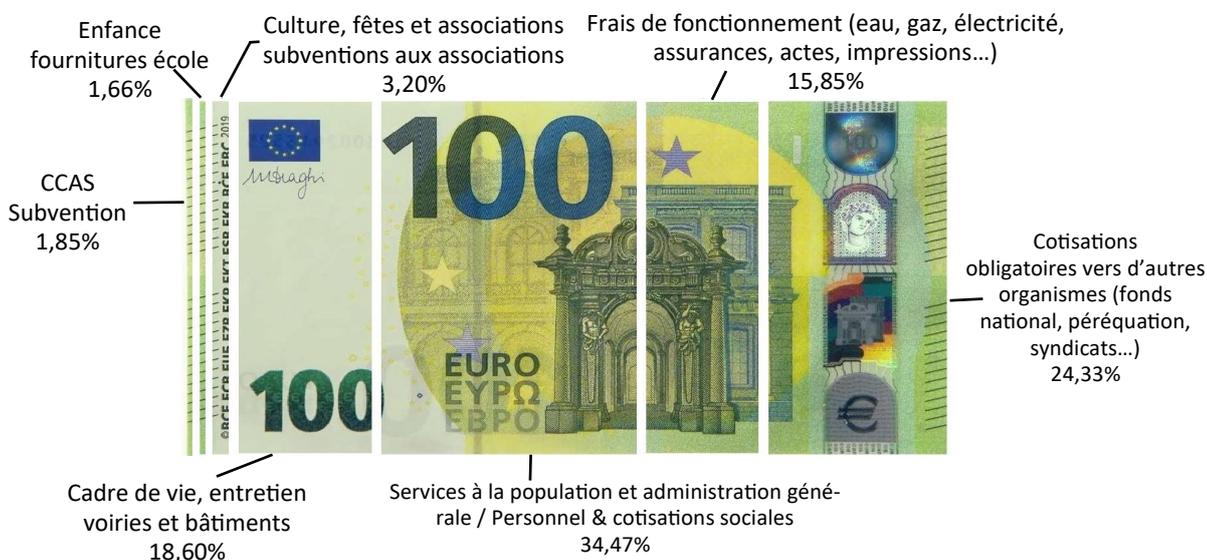
Chaque habitant de Buschwiller peut consulter le compte administratif 2023 et le budget 2024 en mairie.

La commune n'a pas souhaité augmenter le taux des taxes locales, la base évolue tout de même chaque année. La taxe d'habitation est supprimée et remplacée par un versement coefficient correcteur, qui se situe en dessous de ce que la commune aurait reçu.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	688 438 €	Dépenses	651 155 €
Recettes	922 750 €	Recettes	680 749 €
Résultat de fonctionnement	234 312 €	Résultat d'investissement	29 594 €
Résultat de l'exercice 2023	263 907 €		

Dépenses de Fonctionnement 2023 ⇨ 688 000 €



Récapitulatif des emprunts

Emprunts	Année de réalisation	Montants empruntés	Dernière échéance	Taux de %	Annuités 2023	Capital restant dû au 01/01/2024
Travaux de voirie	2015	400 000 €	2025	1,51%	43 000 €	10 800 €
Travaux de voirie	2020	750 000 €	2034	0,37%	52 000 €	515 000 €
Total					95 000 €	525 800 €



Cartographie des réseaux de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse

Cette opération a été réalisée pour répondre au respect d'une nouvelle réglementation axée sur les travaux à proximité des réseaux considérés comme sensibles.

Elle consiste à répertorier et détailler très précisément tous les réseaux du village.

Nous avons adhéré au groupement de commandes mis en place par Saint-Louis Agglomération.

Les relevés ont été effectués et rendus par l'ADRE Réseaux.

Coût de l'opération : 11 255 € TTC

Aménagement provisoire rue de Hégenheim

Dans le but d'améliorer la sécurité de nos riverains et après accord du département, un cheminement piéton a été mis en place.

La largeur de la chaussée a été réduite au moyen de signalisation par ligne jaune, balises et séparateurs.



La ligne STOP de la rue des Romains a également été avancée afin d'améliorer la visibilité en sortie.

Coût de réalisation : 3 550 € TTC



Dépôts sauvages

Malheureusement trop souvent des déchets encombrants sont déposés aux pieds des points de tri.

Ce type d'incivilités nuit à la propreté publique et rend désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Leurs nettoyages répercutent également des conséquences financières sur la collectivité.

Ce type d'agissements expose ses auteurs à une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.



Pour cela il nous semble important de vous informer et de vous rappeler :

- Les conteneurs jaunes sont réservés aux déchets recyclables : tous les emballages et les papiers.
- Les grands cartons et les emballages trop volumineux se recyclent mais ils doivent être déposés à la déchetterie.
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre, se recyclent à l'infini. À déposer dans les conteneurs verts.

La vaisselle, les plats en verre et les miroirs sont d'une composition différente et ne se recyclent pas mais doivent également être déposés à la déchetterie.

Tous les autres déchets recyclables ou non doivent être déposés en déchetterie. L'accès est gratuit et sans rendez-vous.

Maison communale

D'importants travaux ont été réalisés :

- reprise des circuits électriques;
- pose d'un parquet flottant;
- nouvelle peinture.

De nouveaux radiateurs et de nouvelles lampes ont également été installés.

Une porte coupe-feu sera prochainement mise en place par l'entreprise Stéphane.

Pour parachever le tout, seront ajoutés une alarme incendie et un extincteur.



Avant

Deux pièces ont été entièrement rénovées et mises aux normes incendie.

Le Cercle d'Histoire aura le privilège d'investir ces nouveaux espaces.

L'ensemble des travaux a été réalisé par les agents communaux.

Le coût total est estimé à 8 000 € TTC



Après



La restauration du Maître-Autel

Dans notre dernier bulletin municipal, nous avons rappelé l'histoire de notre maître-autel, classé monument historique. Le retable, de style baroque, daté de 1690 a été sculpté par Johann-Friedrich BUOL. Infesté par des vers de bois, il a été restauré en 1964 par l'artiste peintre GRAFF de Sélestat.

Cinq semaines ont été nécessaires pour recouvrir la polychromie d'origine des médaillons par le camaïeu de gris visible actuellement. Les encadrements et couronnes furent dorés. Le retable a ainsi été modifié.

Malheureusement au fur et à mesure des années, son état s'est à nouveau dégradé nécessitant une nouvelle restauration.



Un projet de sauvegarde de ce patrimoine historique, porté à la fois par la commune et avec la participation et le soutien actif du Conseil de Fabrique a été décidé. Le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul, chargé de l'étude préalable, a conclu, après des analyses poussées et en profondeur, de revenir à la polychromie du 19^e siècle.

La conservatrice des monuments historiques a donné son accord.

La restauration permettra également de faire renaître les personnages et les animaux des trois médaillons, sculptés dans la masse avec une finesse sans pareille. Nous allons pouvoir revoir et partager les scènes de la vie populaire d'antan, communiquer avec cet ensemble artistique qui ne laisse personne indifférent.



Le coût estimé de cette restauration n'est pas anodin: pas loin de 119 000 €.

Pour la rendre possible, la commune, propriétaire de ce magnifique monument historique, a besoin de soutien.

Le conseil de Fabrique a déjà organisé plusieurs manifestations afin d'obtenir des dons notamment le concert **A Croch'Chœur** le 11 février, le récital **Voix des femmes** le 9 mars et le concert commun des **Chorales et de la société de Musique** de Buschwiller le 23 juin.

La mairie, de son côté, a ciblé et demandé toutes les subventions à tous les niveaux possibles. Mme le maire, 4^e vice-présidente de la Région Grand Est, a fait visiter le maître-autel

au président Franck LEROY, en vue d'obtenir une subvention exceptionnelle, puisque les lieux de culte ne sont pas sous l'égide de la Région.

Une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine, qui va récolter les dons des personnes auxquelles notre "joyau de l'art baroque" tient à cœur.

Nous rappelons que dans le cadre de la collecte nationale pour le patrimoine religieux, tout don en faveur du maître autel par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine sera déduit à hauteur de 66 % des impôts du donateur jusqu'au 31.12.2025.

Apportez votre soutien en adressant vos dons. :

<https://tinyurl.com/2cn3nfeu>

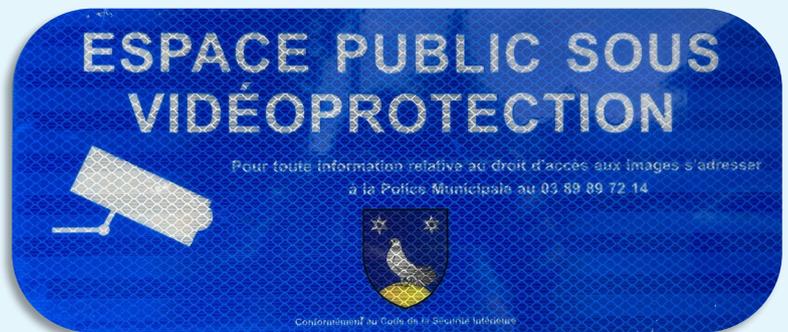
Nous espérons pouvoir compter sur de nombreux Buschwillerois-es, leurs amis et connaissances et vous remercions dès à présent pour votre aide à la sauvegarde de notre patrimoine local.





Vidéo-protection

Comme vous avez pu le lire dans le dernier "Vivre à Buschwiller", la commune s'est engagée dans la vidéo-protection pour le village en collaboration avec la gendarmerie et la police municipale.



La **vidéo-protection** enregistre des images qui seront conservées durant 15 jours sur un serveur. La mise en place de ce système est encadrée par un protocole strict. L'implantation et les vues des caméras sont validées par la sous-préfecture qui délivre un arrêté préfectoral d'utilisation.

Ces images sont gérées et visionnables uniquement par la police municipale de Hésingue avec qui nous avons une convention de partenariat.

Les agents de la police municipale sont habilités et disposent du matériel informatique nécessaire.

Les images ne sont pas consultées de façon permanente mais uniquement dans les cas suivants :

- Un dépôt de plainte suite à une agression, un cambriolage, une effraction etc...
- Toute autre réquisition des services de police sous le contrôle d'un officier de police judiciaire qui solliciteront la police municipale.

Les emplacements ont été définis par le référent sûreté de la gendarmerie et en coordination avec les communes voisines.

Un maillage efficace permet d'élucider les enquêtes aussi bien au niveau local, régional qu'international dû à notre proximité avec les frontières suisse et allemande.

Les caméras sont placées pour couvrir les principaux axes de circulation au niveau des entrées et sorties de notre commune et sécuriser les bâtiments publics.

Des panneaux d'informations implantés aux entrées du village et sur les sites vidéo-protégés informent les usagers et habitants.

Si les besoins s'en font sentir nous pourrions envisager une réflexion et prévoir une extension du système par la suite.

Le coût de la vidéo-protection est de **83 145 € TTC**.

Après déduction des subventions de la Région Grand Est, de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et après récupération de la TVA elle revient à la commune à **25 000 € TTC**.

Salle Polyvalente

Des travaux périlleux mais nécessaires ont été réalisés afin de faire de réelles économies d'énergie.

Pour pallier une importante déperdition de chaleur, l'escalier menant au grenier de l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers a été entièrement isolé.

Il reste à réaliser la peinture.





Fête des bébés et des fenêtres de l'Avent

La salle polyvalente a connu un bel après-midi animé le samedi 3 février. Pour leur fête combinée, le CCAS a convié les bébés nés en 2023 et les lauréats de l'opération "Fenêtres de l'Avent", ainsi que leurs parents, évidemment. Après quelques mots de bienvenue aux bébés, tous les regards se sont portés sur le film reprenant les photos des fenêtres où les enfants ont pu retrouver leurs réalisations. Une nouveauté a été annoncée pour 2024: les parents qui le souhaitent auront la possibilité de réaliser les photos des fenêtres eux-mêmes et de les envoyer en mairie, un avantage tout aussi écologique qu'économique puisque cela leur évitera de devoir laisser allumées une ou plusieurs fenêtres pendant trois soirs de suite en plein hiver. Après la distribution des cadeaux, place à la convivialité, les enfants entre courses-poursuites et chips, et les parents le verre de l'amitié à la main.



La voix des femmes

Le concert lyrique "La Voix des Femmes" qui s'est tenu à l'église de Buschwiller le 9 mars dernier a été une véritable célébration de la musique, de l'émancipation féminine et de l'amour partagé entre une mère et sa fille. La soprano Alexandra Graff, originaire de Hégenheim et actuellement résidente à Paris, a offert une performance remarquable, marquant ses débuts en Alsace avec talent et sensibilité. Accompagnée brillamment au piano par Emma Cayeux, les deux artistes ont captivé les spectateurs en créant une atmosphère unique de partage et de réflexion au travers d'airs du répertoire classique.



L'église de Buschwiller a ainsi vibré au son des voix et des émotions, offrant aux spectateurs un moment inoubliable. Ce concert a mis en lumière la puissance de l'art lyrique pour soutenir les femmes et leur héritage vocal. Restez à l'écoute pour d'autres concerts à venir qui continueront à célébrer la diversité musicale.



Opération "Tulipes à Cœur" 2024

Est-ce que c'était la perspective du printemps ou bien la motivation de soutenir un projet qui fait ses preuves depuis longtemps et reste prometteur ? Toujours est-il que les bouquets de tulipes proposés par le CCAS les 14 et 15 mars derniers ont trouvé preneurs en un temps record. Les trois quarts des 108 bouquets commandés étaient vendus dès le vendredi après-midi, le reste avant 10 h le samedi matin. Le CCAS est sincèrement désolé pour celles et ceux qui ont dû repartir les mains vides et remercie très chaleureusement les Buschwillerois-es qui ont permis de remettre la coquette somme de 705 €, avec un surplus de 57 €, à l'Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles pour l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT) de Mulhouse. Merci aussi aux bénévoles du CCAS qui, comme le montre notre photo avec une cliente, ont bravé la pluie et le vent pour la bonne cause.



Concert annuel de la société de Musique Liberté

En ce 23 mars 2024 a eu lieu cet évènement annuel bien connu et très apprécié des Buschwillerois, le concert annuel de la musique Liberté! Cette année aussi l'auditoire a répondu en grand nombre. Le programme musical était très varié allant du jazz avec le célèbre Joking Mood de Carlo Pucci au Blues avec "Way Down Blues" de Dennis Armitage mettant à l'honneur différents solistes de l'Harmonie.



Nous avons également eu droit à la célèbre "Salsa du Démon" de Xavier Thibault rehaussée par la danse diabolique de certains membres de la troupe des Dé'ridées dirigée par Huguette, ce qui en a sans aucun doute pimenté l'interprétation.

La musique classique a également été mise à l'honneur avec un extrait de Casse Noisette de Tchaïkovski ainsi que la Pop avec "Pop City" et "aber bitte mit Sahne" que connaissent bien nos anciens.

En résumé, un florilège de styles et de rythmes savamment dosé ! Le stand pâtisserie bien garni de pâtisseries maison les unes plus appétissantes que les autres a été pris d'assaut lors de l'entracte, qui a aussi été l'occasion pour le **Président Thomas Rosa** d'adresser ses chaleureux remerciements à l'assemblée présente et à toutes les personnes qui oeuvrent au sein de la MLB depuis tant d'années. Cette association fête cette année ses 124 ans; elle a su évoluer avec son temps et n'a pris aucune ride. Nous remercions chaleureusement ses membres pour ce moment de partage et de convivialité et avons hâte à l'année prochaine.





Tennis de table

En cette fin de printemps, la saison 2023-2024 du TTB se termine sur des sentiments très partagés.

Le 15 avril dernier, notre vice-président, **Norbert Stickelmann**, nous quittait après avoir longuement lutté contre la maladie. Par sa générosité, son état d'esprit, son charisme, Norbert était un véritable pilier pour notre club et son départ laisse un grand vide, mais son empreinte restera gravée longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Bien que secondaires dans ces moments, des sentiments plus positifs sont venus par les résultats sportifs de nos 5 équipes inscrites dans les différents championnats du CDSLS, qui ont très bien représenté le TTB, avec notamment les montées de nos équipes 1 et 3 en division supérieure. Un grand bravo à notre équipe 1 composée de Frédéric Arago, Benjamin Jourde et de leur capitaine Frédéric Heyer, qui grâce à sa première place en promotion d'excellence, jouera l'année prochaine en Excellence, la plus haute division du CDSLS.

Nous souhaitons remercier chaleureusement **Mme Isabelle Gueth** et **Mme Marie Schirmer** de l'entreprise « Taxis Liberté » de Buschwiller qui nous a aidés financièrement pour l'achat de nos maillots de matchs.

Pour ceux qui sont intéressés (+ de 16 ans) pour rejoindre le club, les entrainements sont les mardis et jeudis à la salle polyvalente de Buschwiller à 19h45.

Vous pouvez aussi participer au tournoi amical que le club organise chaque année le 1^{er} vendredi d'octobre (04.10.2024 cette année), ouvert à tous en équipes de 2 (pas de licence exigée).

Pour tout renseignement, merci de contacter **Jean-Christophe Hau (06 83 49 61 14)** ou envoyer un mail à tbuschwiller@gmail.com.



Cœur de Busch

Notre association, Cœur de Busch, est dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement des liens sociaux dans notre village.

A partir de septembre, Cœur de Busch lance trois nouveaux cercles pour dynamiser la communauté locale :

Cercle des Produits Locaux :

Promotion des producteurs locaux via un marché hebdomadaire, chaque vendredi à partir de 18h30.

Cercle de Convivialité :

Création d'un café associatif pour favoriser les rencontres et échanges entre les habitants de la commune, organisation d'événements culturels et festifs tels que des soirées à thème, des pique-niques...

Cercle de Services :

Offres de services de proximité comme l'entraide entre voisins, des ateliers bricolage et des cours de soutien...

Rejoignez-nous en tant que membres actifs, usagers ou donateurs !

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit directement en ligne via le lien ou le QR code.



<https://www.helloasso.com/associations/c-ur-de-busch/adhesions/adhesion-annuelle>

ou au local des pompiers le vendredi à partir de septembre à 18h30.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter **Valérie Schüle** (val.schule@wanadoo.fr) ou **Nadine Andre** (nadineandre722@gmail.com).

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook « Cœur de Busch »

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour partager cette belle aventure !

Ce vendredi 31 mai 2024, le **Cœur de Busch** s'est mis à battre.

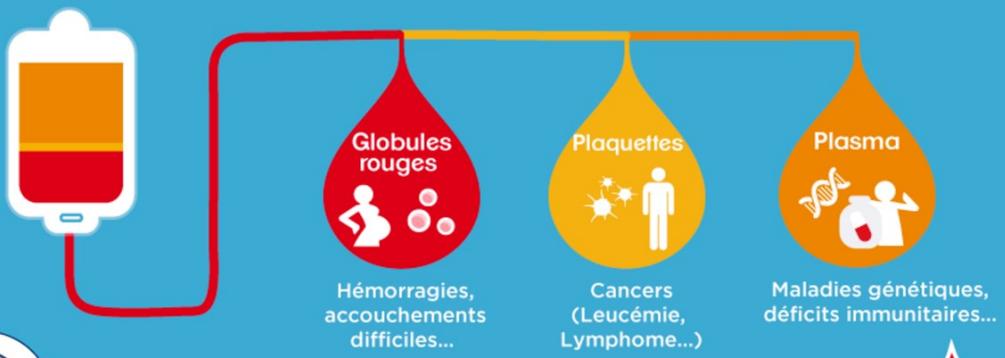
Malgré la pluie, de nombreux Buschwillerois-es ont répondu présents pour célébrer le baptême de cette association.

Si vous désirez visionner toutes les photos de cette journée, scannez le QR code.



Les prochaines collectes mobiles se feront à
Wentzwiller le 30 août 2024
 et à
Buschwiller le 14 novembre 2024

**EN 1 HEURE,
 VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !** 



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
 DONNEZ VOTRE SANG ! 



Sortie école: un peu de culture ...

Le mardi 21 mai toute l'école était de sortie au „Kunstmuseum“ à Bâle. Les enfants ont pu déambuler au gré de leurs envies et découvrir les œuvres d'art de grands peintres tels que Picasso, Monet ou Van Gogh.

Certains ont également apprécié l'art plus contemporain avec les „dédicaces en lumière“ de Dan Flavin, qui met en valeur des tubes fluorescents aux différentes couleurs.

Pour rendre la visite plus ludique, certaines classes avaient préparé des jeux de pistes et des questionnaires que les enfants ont rempli avec le plus grand sérieux.





La Mission Locale :

vous aider, c'est notre mission !

La Mission Locale Saint-Louis Altkirch est une association qui fait partie d'un réseau national et qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. L'équipe de conseillers aborde également les questions de l'orientation professionnelle et de la vie quotidienne.

La Mission Locale apporte à chaque jeune des réponses adaptées et personnalisées, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés.

La Mission Locale propose également le **contrat engagement jeune** : un parcours de 6 à 12 mois où le jeune bénéficie d'un programme d'activités hebdomadaires et peut percevoir une allocation pouvant aller jusqu'à 552 €.

Pour offrir un accompagnement individualisé, les conseillers s'appuient sur **une offre de service dense et variée** allant de la rédaction d'un CV à la découverte de la conduite sur un simulateur en passant par de la médiation animale ! Découvrez notre panel d'activités sur notre site web www.ml-sa.fr.

Des conseillers font le déplacement près de chez vous, toutes les semaines, venez les rencontrer à : Dannemarie, Ferrette, Folgensbourg, Hirsingue, Ranspach-le-bas, Sierentz, Seppois-le-bas, Waldighoffen.



Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La Mission Locale est là pour vous, quel que soit votre besoin : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, ...

Les conseillers de la Mission Locale vous rencontrent dans leurs locaux ou en permanence délocalisée et vous proposeront des solutions personnalisées 😊

Nous sommes là pour vous à chaque étape !

Infos pratiques

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretien sur RDV à Altkirch et Saint-Louis :

Saint-Louis	Altkirch
5, rue Concorde	39, av du 8 ^{ème} Hussard
Tél : 03 89 08 96 71	
accueil@ml-sa.fr	www.ml-sa.fr



Contrat "Parcours Emploi Compétences" en partenariat avec la Mission locale des jeunes de Saint-Louis

Depuis le 26 février dernier, **Kosovare REXHEPI** a été embauchée à l'accueil de la mairie via un contrat aidé "**Parcours Emploi Compétences**" en partenariat avec la Mission locale des jeunes de Saint-Louis.

Après l'obtention du BTS au lycée Jean Mermoz de Saint-Louis ce premier emploi permettra à Kosovare REXHEPI, âgée de 23 ans, d'acquérir une réelle première expérience professionnelle.



Election d'une 3^e adjointe et d'une conseillère déléguée

Lors de sa réunion du 12 avril dernier le conseil municipal a eu le plaisir de nommer une nouvelle adjointe et une conseillère déléguée.

Sabine BOUDOT, jusque là conseillère déléguée à l'urbanisme, à la qualité de vie et au CCAS, a été élue **3^e adjointe**, en charge de la qualité de vie / chasse et de la communication. Elle est secondée par **Christine GUTH**, jusque-là conseillère suppléante, nommée **conseillère déléguée** à la communication.

Mireille ROUAULT et Jérôme SITTER ont démissionné du conseil municipal pour raisons familiales en février et mars dernier. Nous les remercions pour leur engagement au service de la commune au cours des années écoulées.



Pâques

Cette année, la famille Lapin s'est agrandie !

Pour ceux qui ont eu le plaisir de les croiser, pleins de vie et de couleurs, de nouveaux lapins ont investi les rues de Buschwiller.

Un grand merci à Christian Weigel et Jean-Jacques Schmitt pour la confection de ces nouvelles décorations.



Prévention Feu

Un nouvel arrêté préfectoral relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin est paru en date du 28 décembre 2023.

Les principales mesures à noter pendant la période du **15 mars au 30 septembre** sont les suivantes :



- ◆ Interdiction à toute personne de porter ou d'allumer du feu ou de jeter des objets en ignition dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci.
- ◆ L'usage des barbecues aménagés devant les abris de randonnée ou les chalets situés dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci est interdit.

Merci par avance pour votre civisme.



Démoustication par les brigades vertes du Haut-Rhin

Avant de voler et surtout de piquer, les moustiques se développent sous forme de larves dans les eaux stagnantes.

En milieu naturel, dans les marais, fossés et zones inondables, c'est une équipe spécialisée de la brigade verte qui met en œuvre des **traitements à l'aide d'un bio-insecticide**.

Mais les moustiques se développent également près des habitations, dans les jardins, les terrasses : récupérateurs d'eau, bassins d'ornement, gouttières bouchées, soucoupes de pots de fleurs, réceptacles divers (seaux, pneus, brouettes, jouets etc.). Le moustique « tigre » fait partie de ces derniers.

Des solutions simples existent pour éviter la prolifération de ces insectes indésirables, en **supprimant l'eau stagnante** :

- ◆ fermer hermétiquement les réceptacles à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire ;
- ◆ vider régulièrement les petites collections d'eau ou mieux, les supprimer ;
- ◆ mettre des poissons dans les bassins ;
- ◆ nettoyer les écoulements, les gouttières bouchées ;
- ◆ ranger les jeux d'enfants, les seaux, les brouettes à l'abri de la pluie ;
- ◆ remplir de sable ou de gravier les cavités inamovibles ou les toits plats ;
- ◆ jeter les objets inutilisés ou les déchets qui peuvent se remplir d'eau de pluie ;
- ◆ etc.

Si une nuisance inhabituelle devait survenir, vous pouvez la signaler à la mairie ou directement à la brigade verte. Vous trouverez également des informations plus détaillées sur leur site internet :

<https://demoustication.brigade-verte.fr/>



***Aedes albopictus* appelé moustique « tigre »**

Originaire d'Asie du Sud-Est, ce moustique très invasif a rapidement colonisé les 5 continents. Bien implanté dans le Sud de la France, il n'est présent que très ponctuellement dans le Haut-Rhin, dans seulement 8 communes.



Naturellement exempt de pathogène, il peut dans des conditions très particulières transmettre des virus comme la dengue ou le chikungunya sur le sol métropolitain. Il ne transmet pas le Covid-19.

Ce moustique est avant tout très nuisant : il pique beaucoup, surtout en journée.

Il n'est pas aisé de le reconnaître à l'œil nu. Il est très petit (moins de 5mm), noir et blanc avec une bande blanche sur le dos.

Si vous pensez l'avoir identifié, vous pouvez le signaler sur ce portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>



CONCOURS PHOTO



Concours photo

**Portez votre plus beau regard sur Buschwiller,
notre village sous toutes ses coutures,
paysage, nature, etc... vu à travers votre objectif.**

**Que vous soyez amateurs ou professionnels, nous vous
invitons à y participer.**

**Il vous suffira d'envoyer vos plus beaux clichés à
l'adresse mail :**

mairie@buschwiller.fr

avant fin septembre 2024.

**Les résultats figureront dans notre bulletin communal
de fin d'année.**

**La photo gagnante aura le privilège de faire la couver-
ture de notre bulletin communal de l'été 2025.**

Merci d'avance pour votre participation.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.buschwiller.fr